



Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 5 décembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 16 décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAC BATIPOLIS - AVENANT 2 A LA CONVENTION D'AVANCE DE TRESORERIE N°6 ACTUALISANT LES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DE L'AVANCE VERSEE EN 2012

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Anne BAUDOIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Jacques BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Amaury BREUILLE à Stéphane PIERRON, Sophie BROSSARD à Adrien PROUST, Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAUT, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Jean-Pierre MIGAULT à Jean-Claude FRADIN, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, René PACAULT à Jean-Claude BARRAUD, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Sébastien PARTHENAY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sylvette RIMBAUD, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Sébastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141215-c35-12-2014-DE
Date de télétransmission : 19/12/2014
Date de réception préfecture : 19/12/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAC BATIPOLIS - AVENANT 2 A LA CONVENTION D'AVANCE DE TRESORERIE N°6 ACTUALISANT LES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DE L'AVANCE VERSEE EN 2012

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par contrat du 3 octobre 2005, la CAN a confié la création de la Zone d'Aménagement Concerté BATIPOLIS à la Société d'Economie Mixte Deux-Sèvres Aménagement (DSA) dans le cadre d'une concession publique d'aménagement. En application de l'article 16-7 de la concession, la CAN peut verser des avances de trésorerie à la Société afin de couvrir les besoins de trésorerie générés par le décalage de la commercialisation des terrains.

Par convention d'avance n°6, la CAN a versé 2 600 K€ à la société DSA destinés à couvrir les dépenses liées à l'engagement des travaux de viabilisation de la partie ouest (6,5 ha).

Le remboursement de cette avance devait intervenir sur l'exercice 2014.

Conformément au CRAC (Compte-Rendu Annuel à la Collectivité) présenté précédemment, il a été mis en évidence la nécessité d'augmenter la participation de la collectivité pour un montant de 1 850 K€.

Aussi, il est proposé de transformer une partie de l'avance n°6 en participation à hauteur de 1 850 K€.

Ainsi, le montant du remboursement d'avance due par DSA est ramené à 750 K€. Les modalités de remboursement de cette avance seraient déterminées chaque année sur la base du différentiel constaté entre prix de revient et prix de cession sur l'année N-1 (entre le 1er janvier et le 31 décembre), le remboursement devant intervenir au plus tard le 31 avril de chaque année.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'avenant 2 à la Convention d'avance de trésorerie n°6;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents à intervenir.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué
préfecture
079-200041317-20141215-c35-12-2014-DE
Date de télétransmission : 19/12/2014
Date de réception préfecture : 19/12/2014

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141215-c35-12-2014-DE
Date de télétransmission : 19/12/2014
Date de réception préfecture : 19/12/2014